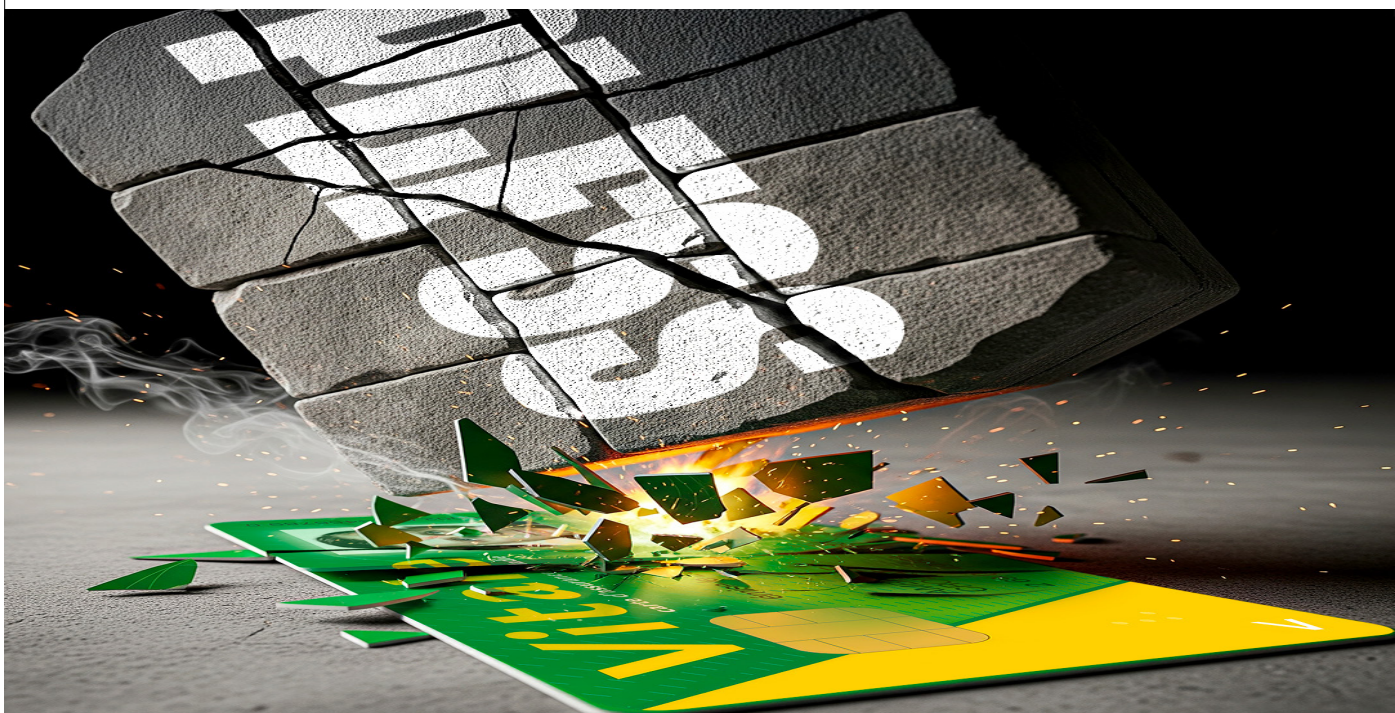


ESCROQUERIE SUR LES RETRAITES ET VRAI PLAN D'AUSTÉRITÉ CONTRE LES TRAVAILLEURS, LES RETRAITÉS ET LES PLUS PRÉCAIRES.



Alors qu'un Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) d'une grande violence sociale venait d'être adopté en Conseil des ministres, Sébastien Lecornu s'est empressé de tenter de sauver la Macronie en multipliant les annonces trompeuses sur la réforme des retraites de 2023. Ces annonces ne sont qu'un leurre et une duperie.

- D'une part, il ne s'agit pas d'une suspension, mais bien d'un simple report jusqu'en 2027, avec une reprise programmée dès 2028.
- D'autre part, cette suspension temporaire est conditionnée à la mise en place, selon S. Lecornu, « d'un système de retraite à point massivement rejeté en 2019 et de la capitalisation ». Un nouveau conclave, baptisé « conférence sur les retraites », est déjà annoncé. **Le nouveau Premier ministre veut aller vite, pour traduire cette proposition dans la loi avant 2027. Avec un système à points ou à cotisations définies, c'est le recul de l'âge de départ bien au-delà de 64 ans et la baisse automatique du niveau des pensions qui se profilent.**

Cette escroquerie sur la réforme des retraites permet au gouvernement de faire passer en catimini un PLFSS 2026 qui attaque frontalement les travailleurs, les retraités et les plus précaires.

S. Lecornu l'a d'ailleurs annoncé : ce budget doit « marquer la fin d'un monde » — en clair, la fin de notre modèle social, celui de la Sécurité sociale et des conquêtes des travailleurs.

Une liste de régressions sociales sans précédent :

Des mesures qui frappent de plein fouet les salariés malades ou accidentés :

- Limitation des arrêts maladie à 15 jours, avec obligation de consulter à nouveau le médecin pour toute prolongation.
- Restriction des arrêts longue durée (au-delà de 6 mois), sauf « situations aiguës » : une mesure qui exclura des milliers de malades, notamment atteints de troubles musculosquelettiques.
- Limitation à 4 ans des arrêts pour accident du travail ou maladie professionnelle, alors qu'il n'existe aujourd'hui aucune limite.
- Suppression de l'avis du médecin du travail pour la reprise après un congé maternité.
- Renforcement des contrôles patronaux sur les arrêts maladie, y compris par les médecins de l'employeur !

Des mesures qui augmentent la participation financière des patients :

- La création d'une participation forfaitaire sur les consultations des chirurgiens-dentistes, calquée sur celle des généralistes.
- Une nouvelle franchise sur les dispositifs médicaux (lunettes, prothèses, pacemakers, pansements...).
- La hausse des franchises médicales sur les transports de patients, aujourd'hui à 4 euros — le budget Bayrou prévoyait même de les doubler !

Des attaques directes contre les retraités et les plus précaires :

- Sous-indexation des pensions de 0,4 point par rapport à l'inflation jusqu'en 2030, entraînant une baisse mécanique du pouvoir d'achat des retraités.
- Cumul emploi-retraite "simplifié", en réalité pour obliger les retraités à retravailler afin de compenser la baisse de leurs pensions.
- Suppression de l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions : une double peine !
- Année blanche pour plusieurs prestations sociales (invalidité, allocations familiales, etc.).
- Réduction des droits des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, avec la mise en place d'un principe de subsidiarité entre l'APA, la PCH et les indemnités d'assurance. En clair, l'État dédouble les aides et fait des économies sur le dos des personnes les plus fragiles.
- Fiscalisation des indemnités journalières des personnes atteintes d'une affection de longue durée (ALD) et durcissement des critères d'accès à ces ALD pour réduire le nombre de bénéficiaires.

Une accélération de la mort programmée de notre système de santé :

Avec un ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) limité à +1,6 %, bien en dessous des +3,4 % de l'an dernier, ce budget est dramatiquement insuffisant.

Les conséquences seront catastrophiques pour un système de santé déjà à l'agonie, où des patients meurent aux urgences faute de moyens.

Le PLFSS conditionne en plus les financements des hôpitaux à des indicateurs de performance et d'efficience, renforçant une logique de rentabilité au détriment des soins.

Enfin, il prévoit de réviser le financement des EHPAD et des services d'aide à domicile pour ouvrir davantage la porte au secteur privé lucratif, en dépit des nombreux scandales déjà révélés dans ce domaine.

Un projet de société au service du capital et du marché

Ce gouvernement n'a plus de limite dans la destruction de notre Sécurité sociale et de notre système de santé public.

Il veut livrer nos droits fondamentaux au marché assurantiel.

Demain, se soigner, avoir un logement ou partir à la retraite deviendra un luxe réservé aux plus riches.

Pour la FNPOS CGT, un seul mot d'ordre : Mobilisation pour gagner nos revendications !

- **Abrogation de la réforme des retraites de 2023**
- **Rejet de tout système à points ou à cotisations définies**
- **Retraite à 60 ans avec 37.5 annuités et une pension calculée sur les 10 meilleurs années**
- **Abrogation des lois de financement de la Sécurité sociale d'austérité**
- **Mise en œuvre du 100 % Sécu**

